



Association des ex-salariés  
de Metaleurop Nord

Association  
**CHŒURS de FONDEURS**

Hôtel de Ville de  
62970 COURCELLES LES LENS

Tél-Fax : 03.21.77.24.69

E-mail : [choeursdefondeurs@wanadoo.fr](mailto:choeursdefondeurs@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.choeursdefondeurs.com](http://www.choeursdefondeurs.com)

Permanence au **Siège Social** :  
Hôtel de Ville de  
62970 COURCELLES LES LENS  
**du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h**  
Et permanence des **Référents Sociaux**  
Place de la République à Courcelles  
**du LUNDI au VENDREDI**  
**de 8 h à 12 h**  
**Et les après-midi sur rendez-vous**  
**au 03.21.40.22.19**

## EDITORIAL

A l'heure où vous recevez ce 17<sup>ème</sup> numéro de notre journal, nous serons à quelques jours d'un moment important du long combat que nous menons depuis maintenant plus de quatre ans. En effet, le 19 Octobre sera rendu le premier délibéré du Conseil des prud'hommes de Lens pour le collège Industrie ; je dis « premier », car il faut bien garder à l'esprit que la lutte ne sera pas terminée pour autant, l'une des deux parties se pourvoyant, très certainement, en Appel... à moins que METALEUROP S.A. (RECYLEX aujourd'hui) ne décide de mettre un terme à cette mauvaise publicité que lui procure ce long procès médiatique (dans le cas où la décision nous serait favorable, bien entendu. Dans le cas contraire, les choses sont claires : les fondeurs ne baisseront pas les bras !)

Rendez-vous est pris, donc, le 19 Octobre pour analyser la situation.

Côté « Mémoire », saluons encore le formidable et minutieux travail d'archivage réalisé par Albert Lebleu et son équipe qui n'ont pas rechigné à donner de leur temps pour, aujourd'hui, être en passe de finaliser l'envoi de ce « trésor » à Roubaix.

Nous avons un autre dossier sur ce sujet sur le feu. Je veux parler du projet « musée » ; la phase d'élaboration et d'écriture est presque terminée. Nous entamons les démarches auprès des partenaires potentiels pour que ce Centre Pédagogique de la Métallurgie prenne corps et sorte de terre : nous y reviendrons !

Enfin, je n'oublie pas que tous les yeux des ex-salariés sont braqués vers notre ancien site qui a bien changé depuis début 2003. Nous veillons toujours à ce que la priorité déclarée à nos ex-salariés et intérimaires soit respectée en mettant en avant leurs compétences, leur professionnalisme et leur volonté de retrouver une dignité par le travail.

Gardons espoir en notre futur en restant comme depuis le 17 janvier 2003 : Tous Ensemble !!!

Farid RAMOU  
Président de Chœurs de Fon-

## HOMMAGE aux FONDEURS

le 7 septembre 2007

aux ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL à  
ROUBAIX



Le partenariat exceptionnel entre les archivistes de Roubaix et les fondeurs de METALEUROP NORD a abouti au sauvetage du fonds d'archives de notre ancienne usine : c'est l'Orchestre National de Lille-Région Nord/Pas-de-Calais qui était présent pour saluer cet événement sans précédent à l'occasion du concert annuel (suite page 2)



Parution Quadrimestrielle : **N° 17 - OCTOBRE 2007**  
Direct. Publication : Farid Ramou  
Maquette : Denise Goubelle  
Responsable Rédaction : Albert Lebleu  
Photographies : Fonds Chœurs de Fondeurs  
Impression : Imprimerie de la Centrale à Lens  
Prix : 1 euro  
N° ISSN : 1766-5086



## 1. Les Archives Nationales du Monde du Travail Saluent l'arrivée des archives de Metaleurop-Nord à Roubaix



Nous revenons ici, comme promis il y a 2 ans, en octobre 2005, dans l'Ecrit du Choeur n° 10, à la fin de l'opération de sauvegarde des archives, et ceci à l'occasion de l'hommage rendu à Roubaix aux fondateurs devenus archivistes.

### 2004-2006 : LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES

Les anciens salariés, extrêmement choqués par le « lâche abandon » de la société-mère, METALEUROP SA, le 16 janvier 2003, ont toujours exprimé unanimement, leur volonté de protéger la Mémoire collective du site industriel notamment par le biais de la conservation des archives. Mme BOSMAN, Directrice du Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) à Roubaix, était venue sur le site dès 2003, avait contacté les liquidateurs judiciaires, puis nous avait rencontrés, dans le cadre de l'exercice du droit de préemption sur ce type de fonds d'archives, inscrit dans une loi de 1985. **Fin 2004, une rencontre sur le site de SITA Agora en présence de M. Grux, son directeur, avait permis de mettre sur pied les grandes lignes de cette grande opération.** Le centre de Roubaix, ayant acquis fin 2006 une compétence nationale sous la dénomination « Archives Nationales du Monde du Travail », était déjà, fin 2004, manifestement le lieu le mieux adapté pour conserver ces archives.

L'opération d'inventaire, tri, classement, référencement et rédaction du bordereau d'entrée, démarra début 2005, par une journée de formation pratique animée par les archivistes du Centre de Roubaix à l'intention des futurs responsables de groupes de « fondateurs archivistes ».

Durant toute l'année 2005 et une bonne partie de 2006, avant que les bâtiments ne soient reconditionnés puis réaffectés ou démolis, nous sommes parvenus à sauvegarder l'essentiel des archives du site. Un 1er ensemble de 437 conteneurs d'archives fut expédié en Janvier 2006 puis un **second de 519 en juillet 2006 ( notre photo ici à Roubaix)**, et enfin une expédition de 24 grands livres notamment comptables et 12 liasses de grand format, en décembre 2006. Les bordereaux d'analyse archivistique correspondants ont été établis par nos soins avec proposition de classement « CONFIDENTIEL » tant du point de vue de la protection de la vie privée, que des secrets industriels et commerciaux, que des actions menées en justice, du Secret Défense pendant les guerres,... Depuis, ces bordereaux ont été validés par Mme Bosman dans le cadre de la préparation de la mise à disposition prochaine au public.



Par ailleurs, afin de faciliter l'accès à l'information du public, nous avons également repris, sous forme informatisée, des descriptions d'usine et d'ateliers, organigrammes à travers les âges, lexiques des termes spécifiques aux activités exercées...

Pendant une bonne partie des années 2005 et 2006, environ 20 personnes ont participé à l'opération à raison d'une ou 2 demi journées par semaine. Fort heureusement, certains nous ont quittés pour des raisons de retour à l'emploi ou de formation longue durée et c'est de l'ordre de 10 personnes qui sont restées mobilisées sur l'ensemble de cette opération qui nécessita un peu plus de 4000 heures de travail effectuées bénévolement pour 85 % d'entre elles. **Grâce au soutien financier du Ministère de la Culture et de la Communication via la DRAC Nord Pas de Calais, du Conseil Général du PdC, du CAMT Roubaix et de Choeurs de Fondateurs, nous avons pu proposer 650 heures salariées en CDD à l'assistante archiviste** chargée des tâches administratives liées à l'ensemble de cette opération.

**Un grand merci à tous ces sponsors ainsi qu'à SITA Agora dirigé par M. GRUX qui a mis à disposition des locaux et pris en charge les transports à Roubaix.**

A ce jour, il reste à transférer l'ensemble des dossiers du Personnel, restés sur place jusqu'à présent pour des raisons d'ordre pratique : l'opération de mise en conteneurs est démarrée à ce jour et devrait aboutir à leur transfert à Roubaix d'ici fin 2007, avec au compteur 5000 heures de travail essentiellement bénévoles.

### 7 SEPTEMBRE 2007 : HOMMAGE AUX FONDEURS DEVENUS ARCHIVISTES

Mme Françoise BOSMAN, Conservatrice Générale du Patrimoine, organise, aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix, de nombreuses manifestations culturelles dont le « Cabaret de l'Union », organisé en partenariat avec l'association TEC/CRIAC : c'est un « lieu où le travail est culture » et où le fonds d'archives de METALEUROP NORD, portant le N° d'entrée 2006 002, a déjà été mis à l'honneur en avril 2006, au même titre que d'autres fonds d'archives économiques et sociales.

Le concert annuel gratuit, lancé il y a déjà plusieurs années, est devenu un moment fort de la vie du Centre : Ce « cru 2007 », en hommage aux fondateurs devenus archivistes a mobilisé beaucoup les énergies de l'ensemble de l'équipe dirigée par Mme BOSMAN, aux approches de l'été et durant tout l'été.

En introduction, Mme BOSMAN **exprima son grand bonheur d'avoir pu travailler avec les anciens fondateurs dans un partenariat de très grande qualité avec CHOEURS DE FONDEURS** et ses représentants. Elle évoqua brièvement l'histoire du site industriel entre 1894 et 2003, ses métiers à la fois difficiles et attachants, illustrant ses propos par les conditions de travail éprouvantes des anciens fondateurs de zinc des creusets horizontaux utilisés jusqu'au début des années 1960. Elle présenta également quelques pièces d'archives très anciennes issues des fonds de la Banque Rotschild et de Metaleurop-Nord remises dans un dossier à chaque participant à son entrée.



Albert LEBLEU, coordinateur de l'opération engagée par CHOEURS DE FONDEURS, prononça également quelques mots avant le début du concert. Après avoir excusé l'absence du Président Farid RAMOU, il rappela les faits vécus début 2003 qui avaient ému la France entière en laissant pour toujours l'expression « patrons voyous » prononcée par le Président J. CHIRAC à l'égard de ces « voyous » devenus « patrons » en quelques années. Il rappela successivement la création de l'association, ses objets d'ordre social, santé, emploi et justice, puis la situation actuelle des ex-salariés concernés par le retour à l'emploi, avant d'exprimer, ô combien, l'opération de sauvetage des archives avait permis à certains de « passer un peu mieux la traversée du désert du retour à l'emploi ». Et pour faire le lien avec le concert, **il établit le parallèle entre ces fondateurs qui travaillaient à l'unisson jusqu'en 2003 et qui choisirent démocratiquement la dénomination de Choeurs de Fondateurs pour leur association et les musiciens qui leur rendaient hommage ce soir.**

L'Orchestre National de Lille, dirigé par Jean Claude CASADESUS, a acquis la réputation internationale depuis longtemps en portant haut et fort les couleurs de notre Région Nord/Pas de Calais. Quel moment de bonheur pour les 40 ex-fondeurs, archivistes ou non, mélomanes ou non, et pour leurs familles et amis présents à leurs côtés ! Face à l'orchestre, en parfaite symbiose avec l'ensemble des musiciens, son chef d'orchestre, Ariane MATIAKH, et son soliste Graf MOURJA au violon, pendant plus d'une heure 30, nous avons pu apprécier unanimement tous les ingrédients qui font les grands artistes : savoir allier rigueur et fantaisie, désinvolture et noblesse, personnalité et respect du texte : chacun eut plaisir à le commenter avec ses mots au cours du cocktail qui s'ensuivit. Et quelle chance avec Los esclavos felices d'ARIAGA puis la symphonie espagnole de LALO d'avoir pu faire le lien avec les racines espagnoles de PENARROYA, du nom d'un village minier situé à 50 km de CORDOBA ( Cordoue ) ; Quelle chance aussi d'avoir pu vibrer en chœur avec la 7ème symphonie de BEETHOVEN en 2ème partie » ! Et à propos, enfin, le saviez-vous, Graf MOURJA jouait sur un violon de Lorenzo Storioni de 1776 ! De quoi méditer sur les immenses qualités qu'avaient nos anciens, il y a 2 ou 3 siècles, pour créer telle symphonie ou tel instrument pour de nombreuses générations !



Mille fois merci à Mme Françoise BOSMAN ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs devenus aussi fondeurs pour cette heureuse initiative qui fit chaud au cœur des fondeurs présents avec leurs familles et amis.

Albert Lebleu



## 2. Accompagnement Social

Mutuelle  
**PRÉVÉA**

### Evolution de la situation des 679 ex-salariés

Situation	Antenne emploi			
	30/03/05	01/08/05	01/03/07	01/09/07
<b>Solution stabilisée</b>				
Création entreprise	18	17	22	23
Dispensé de recherche	28	17	83	88
C.A.A. Amiante		7	8	8
Retraité		0	7	16
CDI	243	243	310	326
<b>Sous-total</b>	<b>289</b>	<b>284</b>	<b>430</b>	<b>461</b>
<b>Solution Précaire</b>				
CDD	48	34	51	61
Intérim	35	35	51	42
Formation + 6 mois	29	18	8	8
Demandeur Emploi	216	275	103	65
<b>Sous total</b>	<b>328</b>	<b>362</b>	<b>213</b>	<b>176</b>
<b>Problème Santé</b>				
Santé	30			
Invalidité		2	9	11
Longue Maladie		7	8	9
<b>Sous total</b>	<b>30</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>20</b>
<b>Aucune Information</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Non inscrits à l'Antenne Emploi</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Décès</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>679</b>	<b>679</b>	<b>679</b>	<b>679</b>

### Les perspectives d'emploi dans le groupe SITA en 2007/2008

Dans le cadre des futurs emplois créés par SITA Rebond Intérim d'Insertion, puis par les filiales et partenaires du groupe SITA, un partenariat et un dispositif de recrutement communs avec la Mission Locale d'Hénin-Beaumont et l'A.N.P.E. de Carvin ont été mis en place.

323 candidats (dont 128 ex-Métaleurop) ont participé aux informations collectives ayant pour objet la présentation des postes créés sur Agora. 171 ont été positionnés dans un premier temps. Les candidats seront reçus par les DRH des filiales concernées au fur et à mesure des créations de postes et embauchés (si retenus) en CDI ou passeront par une période d'intérim chez SITA Rebond afin de valider une période de formation, par exemple, si nécessaire. Les premières activités ont démarré en Juillet avec le centre de tri de Norvalo: 2 ex-métallo ont été embauchés.

La responsable: **Bernadette Szlapka**



### 3. Agir en justice



## ACTION devant LES PRUD'HOMMES DE LENS Acte 3 = Audiences de Jugement

### Un petit rappel des phases précédentes

Les audiences des 12 et 29 septembre 2006 (respectivement pour les Sections Industrie et Encadrement) avaient été nécessaires pour que la procédure soit bien cadrée compte tenu de la sortie de procédure de redressement judiciaire de METALEUROP SA et de son retour en Bourse début 2006 (Acte 1). Celles des 19 décembre 2006 et 23 janvier 2007 avaient vu **les tentatives de conciliation rejetées unanimement et immédiatement** par l'ensemble des demandeurs (Acte 2).

Nous avions évoqué, dans notre Numéro 16, les audiences des 23 mars et 3 avril dernier où les plaidoiries n'avaient pas eu lieu devant les **Bureaux de jugement respectifs des 2 sections** (Acte 3-1) : nos avocats y avaient demandé le renvoi de façon à pouvoir intégrer, dans leurs conclusions en réplique de celles de METALEUROP SA, celles du Jugement du Tribunal de Béthune du 27 février, qui avait rejeté les demandes des liquidateurs de METALEUROP NORD du règlement d'un passif de 50 millions d'euros par METALEUROP SA.

### L'audience de Jugement du 8 juin 2007 pour la Section Industrie ( Acte 3-2)

Près de 4 heures de plaidoiries ont été nécessaires devant le Bureau de Jugement section Industrie pour apporter les éclairages des différentes parties face à la question : « METALEUROP SA était-il co-employeur de METALEUROP Nord vis-à-vis des 495 ex-salariés de METALEUROP NORD relevant de la section Industrie ? »

D'entrée, le Procureur Wallon avait tenu à rappeler « **avoir toujours considéré l'implication de METALEUROP SA dans la déconfiture de METALEUROP Nord** ».

Pour les ex-salariés, Maître Philippe Lefevre a mis en exergue toutes les ambiguïtés liées à la nomination de M. KREIKMANN, comme co-président de METALEUROP Nord aux côtés de M. FERRER, à son arrivée fin septembre 2002 : « Vous avez une société-mère qui va mettre un co-président en place à Metaleurop Nord . Comme par hasard, c'est le directeur des ressources humaines de Metaleurop SA » ! Puis c'est au tour de Me Isabelle d'Aubenton de rappeler pas à pas **l'histoire de la « mise à mort »** préparée de façon insidieuse avec notamment la promesse de vente de l'usine allemande de Nordenham pour aider au redressement de Metaleurop Nord dans un contexte historiquement défavorable des cours des métaux puis cet accord avec les banques qui fait que « l'argent de la vente n'ira pas à Metaleurop Nord » ; et ceci dans un contexte où un audit avait été demandé par le Président de METALEUROP SA, Russ Robinson, à la Société CELERANT Consulting, lequel concluait que METALEUROP Nord resterait avec des résultats très négatifs en 2003 et 2004, soit une projection beaucoup plus pessimiste que celle émise par l'encadrement et la direction de METALEUROP Nord. Et Maître d'Aubenton de rappeler que des cadres de METALEUROP SA s'étaient immiscés dans les contrats de travail de personnels de METALEUROP Nord, sans validation par le Chef d'Etablissement, à l'époque des « Business Units ».

Puis Maître Brunet, avocat des liquidateurs est venu rappeler comment **derrière un subtil habillage juridique, la société mère restait maître de l'affaire METALEUROP Nord**.

Enfin, Maître Foulques de Rostolan, avocat de METALEUROP SA est intervenu sur un **ton professoral, proche de l'insolence** pour affirmer :

- que « **la faiblesse juridique (NDLR : des arguments invoqués par ses adversaires) ne peut être compensée par le plan médiatique** »
- que « l'absence de responsabilité de GLENCORE avait été prouvée par la Cour d'Appel de Paris »
- que « Bernd KREIKMANN n'avait été qu'un président intérimaire à METALEUROP Nord du 01/08 au 30/09/02 »

Et quand l'un des conseillers prud'hommes l'interroge sur la situation de METALEUROP SA aujourd'hui, il lui répond « Ca va bien! ».

NDLR : Ca va même très bien avec des cours des métaux hyper-élevés, plus profitables encore qu'au cours de l'année record de 1989 où l'usine de Noyelles-Godault avait eu un résultat net de 65 M€ ; c'est sans aucun doute de l'ordre de 100 M€ qu'aurait rapporté METALEUROP Nord en 2006 si elle n'avait pas été victime de ce lâche abandon en 2003.

**Le délibéré du jugement est prévu pour le 19 octobre à 14 h30.**

### Audience du 20 septembre pour la Section Encadrement (Acte 3-2)

Après les échanges de conclusions entre les avocats de METALEUROP SA et METALEUROP Nord durant l'été, nos avocats ont sollicité le renvoi de l'audience de jugement afin de bien préparer de nouvelles conclusions complémentaires à partir de nouvelles pièces apportées récemment par plusieurs personnes de l'encadrement. Cette demande a été acceptée avec renvoi péremptoire au 29 janvier 2008, les pièces devant être envoyées impérativement aux parties pour le 20 octobre et la réponse pour le 20 novembre.



**Le Responsable : Farid RAMOU**

## L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE METALEUROP SA du Lundi 16 Juillet 2007

Déjà la 5ème A.G. depuis 2004 pour notre délégation d'une douzaine d'ex-salariés de METALEUROP Nord, petits porteurs d'actions de METALEUROP SA . Et toujours au beau milieu de l'été, au moment des vacances, ce qui, une fois de plus, n'a pas entamé notre détermination. Et cette fois, 16 questions écrites de notre part, qui par ricochet, ont suscité de nombreuses questions orales de la part des autres petits porteurs, évitant ainsi que l'A.G. ne soit expédié en 3/4 heure, de façon purement académique, inodore et sans saveur.

La question n° 1 avait un caractère symbolique, 14 ans jour pour jour après l'accident qui fit 10 morts et un invalide au Raffinage Zinc : elle demandait **une minute de silence en hommage à ces victimes et à leurs famille**, ainsi qu'à celles de tous les accidents vécus dans l'histoire du groupe, et c'est toute l'assistance qui se leva pour ce geste symbolique sous l'impulsion de nos petits porteurs.

Côté continuité, nous avons noté :

- Le choix d'un grand hôtel parisien, rue de Rivoli, pour héberger l'A.G.
- La **politique de la « chaise vide »** de GLENCORE qui vote par correspondance pour 7 millions d'actions sur 21 et impose ainsi son vote à toutes les résolutions
- Des **honoraires d'avocats extrêmement élevés** pour les actions en cours, en particulier à l'égard de METALEUROP NORD;

Côté changement, nous mentionnerons :

- Une **progression de plus de 50 % des rémunérations des mandataires sociaux entre 2005 et 2006** avec distribution à nouveau de jetons de présence. Le Président Yves Roche bénéficie aussi d'une voiture de fonction et d'un « parachute doré » qui lui serait versé en cas de cessation de ses fonctions à la suite d'un changement significatif de l'actionariat de METALEUROP SA. Et ceci par simple décision de son Conseil d'Administration

- Une **augmentation très importante des honoraires des commissaires aux comptes.**

**Merci à nos petits porteurs d'avoir répondu « présents », surtout un 16 juillet !**

